

NORAUTO

# LE CHSCT SORTI PAR LA PORTE REVIENT PAR LA FENÊTRE DU CSE

Norauto a accompli la transformation de ses IRP en CSE, mais sans renier le passé. L'enseigne lilloise a ainsi choisi de confier d'importantes prérogatives à sa CSST et à ses représentants de proximité

Transformer une contrainte sociale (les ordonnances Travail imposant la fusion des IRP) en opportunité, tel est le pari réussi de Norauto avec l'accord CSE signé le 24 juillet 2018 entre la direction et quatre organisations syndicales (CFE-CGC, CFTC, CGT, FO)... Et peut-être bientôt cinq, puisque le dernier syndicat jusqu'alors réfractaire (la CFDT) semble s'être décidé sur le tard à venir lui aussi apposer son paraphe sur l'acte fondateur du futur comité social et économique du groupe. Pourtant, au départ, les syndicats sont rentrés en négociation en traînant les pieds. « Mon organisation a combattu les ordonnances durant leur écriture au cours de l'été 2017... mais une fois celles-ci mises en place, il a bien fallu faire avec et tenter d'en tirer le meilleur parti », explique Alain Montpeurt, délégué syndical central CFE-CGC. Pour lui, le déclic est venu le 1er septembre 2017, à la Foire de Châlons-en-Champagne, lorsqu'Édouard Philippe, alors tout frais Premier ministre, et son conseiller social, Franck Morel, sont venus échanger quelques mots sur le stand du syndicat des cadres. « J'ai pu discuter un peu avec Franck Morel qui m'a donné quelques éléments en avant-première sur les futurs décrets qui allaient accompagner les ordonnances. » Fort de ces informations, le syndicaliste a pu former ses équipes en vue de la négociation qui allait s'ouvrir, dans l'objectif d'en tirer quelque chose d'innovant. De son côté, la direction n'est pas non plus entrée dans les discussions avec une idée préétablie du périmètre du futur CSE, lais-

sant ses contours se construire au fil de la négociation. « Historiquement, les instances sociales de Norauto étaient structurées de façon classique : un CE pour le siège à Lille ; un CE dans chaque région ou l'entreprise est installée et un CHSCT chapeautant tout le réseau. Petit à petit, nous en sommes venus à imaginer un CSE unique afin de ne plus distinguer les salariés du siège de ceux des ateliers ou du réseau », raconte Stéphane Wilmotte, DRH du groupe. Avec un total de 35 élus titulaires et autant de suppléants, la représentation des salariés a certes perdu un tiers de ses effectifs, mais au moins, l'opération a permis de corriger les inégalités de traitement qui pouvaient exister entre les salariés dépendant d'un CE « riche » aux œuvres sociales généreuses et ceux dont le comité d'entreprise était moins bien loti, faute d'une implantation suffisante de Norauto sur leur territoire.

## « SUPER DP »

Mais au vu de la réalité démographique et géographique de Norauto (8 000 salariés répartis sur 300 sites), les négociateurs n'ont pas voulu isoler l'entreprise des remontées de terrain concernant les questions de santé et de sécurité au travail ou le moral des troupes. « On a quasiment reconstitué le CHSCT ! », sourit Alain Montpeurt. En effet, l'accord prévoit que la Commission santé et sécurité au travail (CSST) du CSE comprenne... vingt élus au lieu des trois prévus par les ordonnances, ceux-ci étant dotés de 30 heures de délégation au lieu de 15. Autre effort conséquent : la nomination de 42 représentants de proximité chargés d'être « les thermomètres du terrain ». « Ce que nous regrettions le plus dans les ordonnances, c'était la disparition des délégués du personnel. Ils constituaient souvent des courroies de transmission entre les salariés des différents secteurs et la direction », indique Stéphane Wilmotte. Désormais, les représentants de proximité seront les relais entre les salariés et les directions de secteurs. « Nous en avons fait des super DP ! », s'amuse le DRH. Initiative supplémen-



taire : le CSE de Norauto s'ouvrira plus largement aux représentants syndicaux que ne le prévoient les ordonnances, à raison de deux syndicalistes par organisation représentative (au lieu d'un). Ce CSE « premium » s'assortit en outre d'une commission originale dédiée à la transformation numérique de l'entreprise. Composée de sept élus, elle aura pour tâche d'assister la direction dans la digitalisation de Norauto. « C'est un sujet qui nous impacte directement, car le digital transforme totalement les métiers du groupe », souligne Stéphane Wilmotte. Cette nouvelle commission doit se réunir au moins deux fois par an. ◆ BENJAMIN D'ALGUERRE